

CLINIQUE PHYSIO-MASSAGE

105-2 rue Elie Rochefort, Port-Cartier, Qc, G5B 2N2

(418) 766-3508

25 rue Comeau, Sept-Îles, Qc, G4R 1J1

(418) 768-0100

POLITIQUES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Clinique Physio-Massage est une entreprise multidisciplinaire qui fournit des services en réadaptation. Notre entreprise collecte des renseignements personnels (RP) de nos clients tels que leurs noms, coordonnées, numéro d'assurance maladie, dossiers médicaux, date de naissance dans le cadre de la tenue de dossier des clients et de la réalisation de nos services. Nous collectons des renseignements personnels de nos employés tels que leurs noms, coordonnées, date de naissance, numéro d'assurance social et information bancaire dans le cadre de leur emploi.

DÉFINITION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels sont ceux qui portent sur une personne physique et permettent de l'identifier. Ces renseignements sont confidentiels et doivent être traités comme tels. CPM, sont notamment considérés comme des renseignements personnels : nom, prénom, signature, adresse résidentielle, numéros de téléphone, adresse courriel, numéro d'assurance maladie, état de santé, dossier relatif à la santé, ainsi que tout document sur lequel se retrouve ces renseignements ou tout document qui réfère à l'existence d'une personne en particulier.

COLLECTE ET CONSERVATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Dans le but d'assurer une bonne traçabilité et un accès opportun des RP aux seules personnes nécessitant un tel accès, nous utilisons les technologies de l'information et de la communication (TIC) en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur au Québec. Dans notre entreprise, les RP sont collectés et conservés à l'aide de logiciels qui permettent d'assurer une bonne traçabilité des services rendus et des accès aux RP effectués par le personnel de notre entreprise.

CPM recueille des renseignements personnels lorsqu'elle a un intérêt sérieux et légitime de le faire. Des renseignements personnels peuvent être recueillis par des formulaires intégrés

sur son site Internet, par entretien téléphonique, par l'entremise d'un formulaire papier, par l'entremise du logiciel Medexa ou par toute interaction entre des personnes physiques et la CPM et/ou ses parties prenantes. La CPM recueille notamment des renseignements personnels pour la gestion des :

- a) Dossier de physiothérapie;
- b) Dossier de massothérapie
- c) Profils-clients;
- d) Profils des membres du personnel;

Lorsqu'elle recueille des renseignements personnels, la CPM ne conserve que ceux qui sont nécessaires à son bon fonctionnement. La CPM est en mesure de justifier la raison pour laquelle elle requiert chaque renseignement personnel. La CPM recueille les renseignements personnels auprès de la personne concernée, à moins que cette dernière consente à ce que la CPM obtienne ces renseignements auprès d'un tiers. En ce cas, la CPM soumet à la personne concernée le Formulaire d'autorisation à l'échange de renseignements personnels avec un tiers, à l'Annexe 1. L'information qui est déjà ou qui devient connue par le public (information sur des sites Internet ou des profils sur les médias sociaux) peut également être recueillie par la CPM sans qu'il soit nécessaire de la transmettre directement. Dans ce cas, la CPM s'engage néanmoins à la recueillir de manière raisonnable et avec discernement. La collecte d'informations par l'entremise de témoins de navigation (« cookies ») sera clairement expliquée sur son site Internet et il sera possible de refuser ceux qui ne sont pas nécessaires

PERSONNES AYANT ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Seules les personnes suivantes peuvent avoir accès aux renseignements:

- a) Le personnel de notre entreprise ayant besoin des RP dans le cadre de leur emploi et ayant signé une entente de confidentialité.
- b) Un fournisseur de service de notre entreprise ayant besoin des RP dans le cadre de sa prestation de service et ayant signé une entente de confidentialité.
- c) La police ou une autre autorité compétente, si la loi le requiert.
- d) Pour toutes autres personnes n'œuvrant pas directement au sein de notre entreprise, un consentement écrit ou verbal vous sera demandé avant la communication de vos RP.

DROIT À L'ACCÈS ET À LA RECTIFICATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Tout client ou employé est en droit d'accéder à ses RP et d'exiger une rectification s'ils les jugent inexacts, incomplets ou équivoques, ou si leur collecte ou leur conservation n'est pas autorisée par la loi ou par un consentement. Pour ce faire, il doit communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels de la clinique, dont les coordonnées se trouvent au bas de cette politique. Il est à noter que notre entreprise peut toutefois refuser cette rectification si elle contrevient aux lois et règlements applicables en la matière. Nous vous fournirons alors le justificatif complet menant à ce refus.

PROTECTION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

L'accessibilité aux RP est protégée au moyen d'un identifiant unique et d'un mot de passe possédé par chacun des membres de notre personnel. Nous sommes donc en mesure d'obtenir la liste complète des accès, consultations, modifications et partages des renseignements, ce qui nous permet de surveiller et détecter les problèmes ou les accès non autorisés aux RP par le biais d'audit.

DURÉE DE CONSERVATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels de nature financière seront conservés pendant une durée de 7 ans. Les renseignements de nature médicale seront conservés pendant une durée de 5 ans. À la fin de cette période, les renseignements seront détruits de façon confidentiel par la compagnie Numerik.

DROIT DE RETIRER VOTRE CONSENTEMENT

Les clients et employés peuvent retirer en tout temps leur consentement à la collecte, à la conservation, à la consultation et à la communication de vos RP en communiquant avec le responsable de la protection des RP de leur clinique. Nonobstant ce qui précède, notre entreprise pourrait devoir conserver certains de vos RP pendant la période prescrite par nos obligations légales.

CONSULTATION ET COMMUNICATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Dans le but de favoriser la collaboration entre les différents membres de notre équipe et les personnes ou entités œuvrant à l'extérieur de notre entreprise, nous utilisons les TIC en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur au Québec. Dans notre entreprise, les RP peuvent être communiqués via les applications de la suite Microsoft Office 365 afin de pouvoir échanger avec vous, entre collègues ou avec des personnes ou des entités œuvrant à l'extérieur de notre entreprise. Aucun réseau social ne sera utilisé

pour communiquer des RP, pour des raisons légales et déontologiques. Nous consultons et communiquons des renseignements personnels tels que des coordonnées afin d'être en mesure de contacter nos employés et clients et de facturer nos services. Nous utilisons également les renseignements personnels liés à la santé afin de fournir des traitements de façon efficace, sécuritaire et appropriée. Notre entreprise a vérifié que ces fournisseurs logiciels hébergent les RP sur le territoire canadien ou à défaut, on s'assurera de faire les évaluations imposées par la Loi 25 lors de l'entrée en vigueur de l'article 17.

COMMUNICATION À UN TIERS

Notre entreprise pourrait être appelée à communiquer avec un tiers certain RP pour assurer le bon fonctionnement de ses opérations (ex.: pour réaliser des activités de maintenance au niveau d'un logiciel). Lorsqu'une telle situation se présente, notre entreprise s'engage à faire signer à ce tiers un contrat de confidentialité afin de s'assurer que les RP possèdent le même niveau de sécurité chez ce tiers qu'au sein de notre entreprise. Si un autre tiers demande que lui soient communiqués certains RP, nous demanderons un nouveau consentement avant de procéder.

Toutefois, la CPM peut communiquer des renseignements personnels à un tiers payeur qui n'est pas identifié sur le Formulaire d'autorisation à l'échange de renseignements personnels avec un tiers, à l'Annexe 1, si ce tiers est :

- La CNESST

- Un assureur

- La SAAQ

RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Madame Mélissa Lemarbre est responsable de la protection des renseignements personnels au sein de la CPM en conformité avec l'article 3.1 de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (LRQ, P-39.1). Madame Lemarbre est la propriétaire de CPM. Il est possible de le rejoindre au 418 766-3508 ou à melissa@cliniquephysiomassage.com.